

Mettre en place des procédures pour favoriser le retour à l'emploi des salariés en parcours d'insertion

Vendredi 3 avril, jeudi 16 et vendredi 17 avril 2020

Tarif adhérent: 510 € par inscrit
Tarif non adhérent : 705 € par inscrit

Contexte – objectifs

Les structures d'insertion, dont la mission est de faciliter le retour à l'emploi des personnes en parcours d'insertion, doivent plus que jamais mettre en œuvre des procédures concrètes et rigoureuses pour donner à leurs salariés les moyens et les outils de la réintégration dans le champ de l'emploi.

Les conseillers d'insertion professionnelle qui ont la responsabilité de la mise en œuvre de ces procédures peuvent, grâce à cette formation, perfectionner leur système qualité par une meilleure formalisation de l'accompagnement des salariés en insertion vers l'emploi au sein de leur structure.

Contenu

Mettre en place des procédures

Une procédure : une aide ou une contrainte ?

Comment écrire une procédure

Comment se servir d'une procédure

Comment intégrer ces procédures dans le système qualité existant

Pour favoriser le retour à l'emploi des salariés en parcours d'insertion

Définir et « mettre en procédures » le parcours d'insertion : ses étapes, ses temporalités, les acteurs

Définir et « mettre en procédures » le retour à l'emploi : ses étapes, ses temporalités, ses mobilités

Moyens et méthodes

Apports théoriques et méthodologiques dans les domaines de la qualité, de l'accompagnement, du retour à l'emploi.

Ecriture ou réécriture de procédures ou d'éléments de procédures spécifiques à chaque structure en fonction des besoins de chaque participant.

Publics visés et prérequis : Conseillers d'insertion professionnelle, accompagnateurs socio-professionnel

Prérequis : aucun

Formateur : François JOUSSERANDOT, formateur et consultant spécialisé dans l'accompagnement des salariés et des équipes, insertion par l'économique, secteur social et médico-social

Durée : trois jours : un jour + deux jours consécutifs environ trois semaines après

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu : FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation